

## L'attribut du sujet

→ L'attribut du sujet apporte des **informations sur le sujet** de la phrase. Il est **indispensable**.

Il ne peut être ni déplacé, ni supprimé.

→ Il est relié au sujet par un **verbe d'état** : être, sembler, paraître, rester, demeurer, devenir, s'appeler, avoir l'air...

→ Pour reconnaître l'attribut du sujet, on vérifie qu'il **donne une précision sur le sujet** et que le verbe de la phrase peut être remplacé par le verbe être.

Ex : L'animal paraît affamé. → L'animal est affamé.

→ L'attribut du sujet peut être :

- un adjectif → La chouette est attentive.
- un groupe nominal → Cet animal est un rapace.
- un nom propre → Son nom est Hulotte.
- un nom commun → Mon père est boulangier.
- un pronom → Son arbre est celui-ci.

→ **L'adjectif** attribut du sujet **s'accorde avec le sujet**.